



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 mai 2013

L'an deux mil treize et **le trois mai à 20 heures 30**, le Conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Christiane THIBERT, Maire.

Présents : Mmes Christiane THIBERT, Patricia DUBOIS, Claude ROLLIN, Mrs Jean-Pierre BOURGEOIS, Franck FURTIN, Christian HARTWICH et Dominique VIOT.

Absents représentés :

Solange DUMAS donne pouvoir à Claude ROLLIN
Colette BERGER donne pouvoir à Christian HARTWICH
Nicole NAVARRO donne pouvoir à Christiane THIBERT
Benoit JABOULET donne pouvoir à Franck FURTIN

Absent excusé : Michel ARIES

Absent non excusé : Pascal GUILON

Nombre de conseillers en exercice : **13** Présents et représentés : **11**

Qui ont pris part à la délibération : **11 dont 4 pouvoirs**

Date de la convocation : 23 avril 2013

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Dominique Viot a été nommé secrétaire de séance.

Le compte-rendu de séance du 22 mars 2013 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés au Conseil Municipal du 3 mai 2013.

Ordre du jour

- **Modification de la délibération n°6 (affectation des résultats 2012)**
- **Modification des tarifs du site cinéraire (jardin du souvenir)**
- **Choix de la mission de sécurité pour la réhabilitation de mairie et réfection façade**

Délibérations

N°18 : Modification de la délibération n°6 (affectation des résultats)

Il s'avère que lors du conseil municipal du 22 mars dernier, il y a eu une erreur dans la délibération n°6 affectation des résultats exercice 2012.

Le montant de l'affectation est de 185 960,01 € et non 283 940,76 €,

Le montant de 185 960,01 € doit être donc imputer au compte 002

Le montant de 97 980,75 € doit être annulé.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **ACCEPTE à l'unanimité des membres présents et représentés, d'annuler le montant de l'affectation des résultats au compte 1068 soit 97 980,75 € et d'affecter le bon montant de 185 960,01 € à la section fonctionnement au compte 002.**

N°19 : Modification des tarifs du site cinéraire (jardin du souvenir)

Madame le Maire rappelle les tarifs du site cinéraire de la délibération en date du 26 octobre 2007, soit :

<u>Columbarium</u> : 15 ans : 230 €	<u>Cavurne</u> : 15 ans : 280 €	<u>Dispersion</u> : 15 ans : 110 €
30 ans : 380 €	30 ans : 480 €	30 ans : 140 €

Il est proposé de supprimer le tarif de dispersion au Jardin du Souvenir, seule la plaque restant à la charge de la famille (tarif en vigueur à ce jour 78,00 € passible de révision).

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **ACCEPTE, à l'unanimité des membres présents et représentés, la suppression du tarif de dispersion au Jardin du Souvenir, seule la plaque restant à la charge de la famille (tarif en vigueur à ce jour 78,00 € passible de révision).**

N°20 : Choix de la mission de sécurité pour la réhabilitation de mairie et réfection façade

Madame le Maire fait part du compte rendu de la Commission du mercredi 17 avril dernier, concernant le choix de la mission de sécurité pour la réhabilitation de la toiture et de la façade de la mairie. 4 offres ont été reçues et 1 a été retenue.

La Commission a retenu le Cabinet COO de Perrex.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **A RETENU à l'unanimité les membres présents et représentés le Cabinet COO de Perrex et DONNE tous pouvoirs à Madame le Maire pour en poursuivre l'exécution.**

Rapports Commissions

Action sociale et culturelle

La troupe de l'Horizon a fait une prestation ce jeudi 2 mai.

Réunion avec l'AJC pour faire le point sur l'animation : les animateurs sont ravis du groupe de Garnerans.

Le défibrillateur sera installé dans le couloir des toilettes de la salle des fêtes.

Finances

Fin avril 20,55 % du budget de fonctionnement dépensé.

Communication

La réunion publique sur la fibre optique a eu lieu.

Les travaux permettant l'accès à la fibre pour le Picolet et les Debost seront entamés d'ici fin mai.

Journée du patrimoine de pays de l'Ain le 15 et 16 juin.

Urbanisme et environnement

Suite à l'adoption du PLU, deux projets d'aménagement sont à l'étude de part et d'autre du chemin du Pellerat.

Questions / informations diverses

La séance est levée à 23h00.

Prochain Conseil le Vendredi 31 mai 2013 à 20h30

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Le Maire,

Christiane THIBERT.